



## Comment sécuriser son téléphone portable

Les téléphones portables font désormais partie de notre quotidien. Pour certaines personnes, l'idée même de sortir de chez elles sans leur téléphone leur semble impossible. Et pour cause, en plus d'être des outils de communication, les smartphones permettent de nous divertir, de se connecter à Internet où que l'on se trouve et contiennent une grande partie de notre vie privée.

Vous avez désormais la possibilité de synchroniser automatiquement votre smartphone à vos différents comptes comme votre messagerie électronique, privée ou professionnelle, aux réseaux sociaux, au magasin d'applications et au stockage en ligne comme Dropbox ou Google drive. On y trouve également votre agenda, vos photos et vidéos, vos différents contacts et messages. Certains y enregistrent même leurs numéros de cartes bancaires, leurs différents mots-de-passe ou les données complètes de leur carte de crédit. Il est donc essentiel qu'un outil possédant autant de données privées et confidentielles soit bien protégé. Il existe quelques gestes simples vous permettant d'empêcher son accès, mais il vous faut également rester vigilant lorsque vous surfez sur le web et lorsque vous téléchargez des applications ou documents. En

effet, les risques de virus sur ordinateurs sont les mêmes que sur votre téléphone.

Tout d'abord, il est important d'effectuer toutes les mises-à-jour de votre système d'exploitation. En effet, celles-ci réparent les différents bugs présents sur les téléphones et corrigent les failles de sécurité. Dès qu'une nouvelle mise-à-jour vous est proposée, installez-la immédiatement. Ceci est également valable pour les navigateurs qui offrent une protection de base sur Internet.

Ensuite prenez garde à ce que vous téléchargez, que ce soit des applications, pièces-jointes et tout ce qui peut être installé ou enregistré dans votre téléphone. Certaines applications présentes sur les magasins virtuels contiennent des virus. Ces applications sont des portes-ouvertes aux pirates informatique qui peuvent s'emparer de vos données, obliger votre téléphone à envoyer des messages à des numéros surtaxés ou le ralentir, allant jusqu'à l'endommager. Avant de télécharger une application, vérifiez si son éditeur est connu et si il s'agit d'une application officielle. Vous pouvez également lire les commentaires des autres utilisateurs, ceux-ci vont vous permettre de vous faire une idée sur la réputation de cette application. Ensuite, votre téléphone va vous indiquer à quelles informations cette application aura accès et quelles actions elle pourra effectuer. Si vous la trouvez trop intrusive, évitez de la télécharger.



# Info Délits Plus

Août 2014

Division prévention criminalité



Pour ce qui concerne les pièces-jointes ou documents trouvés sur Internet, téléchargez-les seulement si vous connaissez leur provenance, soit d'un site officiel ou d'un contact de confiance.

Sachez qu'il existe également des anti-virus pour les téléphones. Certains systèmes d'exploitation sont munis d'un antivirus, mais vous pouvez également en choisir un autre. Comme les anti-virus pour les ordinateurs, il existe toutes les gammes de prix et niveau de sécurité. Ces derniers vont vous permettre d'éviter l'installation de programmes malveillants. Si vous surfez régulièrement sur le web, installez des applications ou branchez votre téléphone à votre ordinateur, l'installation d'un antivirus est fortement conseillée. Vous trouverez à la fin de cet article une présentation de quelques logiciels dont des antivirus fiables.

Si vous suivez ces différents conseils, vous diminuez grandement les risques d'intrusion à distance sur votre téléphone. Vous devez également le protéger face aux vols ou pertes. En effet lorsqu'une personne malveillante s'empare de votre téléphone, elle peut accéder à toutes vos informations et ainsi vous porter préjudice. Elle peut lire, supprimer, envoyer des mails depuis vos comptes privés ou professionnels, ce qui peut grandement porter atteinte à votre vie privée, celle de vos proches ainsi qu'à votre vie professionnelle. Elle peut également accéder à vos comptes sur les réseaux sociaux, changer vos mots-de-passe, publier tous types de message

en votre nom comme vos photos personnelles enregistrées sur votre téléphone ou des propos déplacés. Elle a également accès à vos données bancaires si votre carte de crédit est liée à certains de vos comptes. Les conseils ci-dessous vont vous permettre d'essayer de garder la maîtrise de vos informations malgré le vol ou la perte de votre téléphone.

« **Le mot-de-passe permet de protéger ses informations comme on protège l'accès à son logement par une serrure** » Stéphane Koch, spécialiste en sécurité informatique (propos recueillis pour le site [mediapolice.ch](http://mediapolice.ch))



Tout d'abord, utilisez les différentes possibilités de mot-de-passe offertes par votre téléphone. Ceux-ci sont essentiels car ils permettent d'empêcher à une personne non-désirée d'accéder au contenu de votre téléphone et de se connecter à vos différents comptes personnels. Le code PIN ainsi que le code de verrouillage sont donc indispensables. Plus votre code est long et compliqué, plus l'accès à votre téléphone sera difficile. Vous trouverez différents conseils pour choisir un mot-de-passe fiable et protéger au mieux vos données.

**Pour plus d'informations et conseils de logiciels, consultez l'article complet sur le PolCant info de septembre. Retrouvez également les conseils de Stéphane Koch sur [www.mediapolice.ch](http://www.mediapolice.ch)**



# Info Délits Plus

Août 2014

Division prévention criminalité



## Offres de goudronnage :

Plusieurs cas d'arnaques ont été dénoncés concernant des gens du voyage qui proposent de goudronner les routes. Proposant un tarif avantageux, leur travail et les matériaux utilisés ne semblent cependant pas toujours garantis. De plus, il faut vérifier que ces gens aient des autorisations de travailler et le droit d'utiliser le goudron proposé.

La Police cantonale vaudoise appelle à la prudence et conseille à la population d'engager des entreprises officielles pour ce type de travaux.

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Arrdt Est vaudois : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Arrdt La Côte : [Adj Genton Etienne](#), 021 557 44 66

Arrdt Nord vaudois Ouest : [Adj Mermod Willy](#), 024 557 70 24

Arrdt Nord vaudois Est : [Adj Perruchoud Gilles](#), 024 557 70 07

Arrdt Lausanne : [IPA Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77



Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,

<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>

Regardez notre nouveau site de prévention

[www.mediapolice.ch](http://www.mediapolice.ch)